

PLAN LIBRE

Le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées

Ariège
Aveyron
Gers
Haute-Garonne
Hautes-Pyrénées
Lot
Tarn
Tarn-et-Garonne

136

Décembre 2015 / Janvier 2016

Entrevue #6

Collective Architecture, Glasgow

Prix Architecture Midi-Pyrénées 2015

Projet de loi CAP : point d'étape

Réhabilitation du collège du Bois de la Barthe, Pibrac (31)

Pourquoi crever en solo ?



2,00 euros

ÉDITORIAL

Jean Larnaudie, Président de la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées

A la crise aura succédé l'inimaginable.
Une année que l'on n'oubliera jamais.

Notre métier transforme le réel, notre discipline est culturelle.
Construite sur l'échange, la disponibilité à l'autre.
Sur le cognitif, le sensible.
Le contenu de votre journal et le Prix Midi-Pyrénées en sont des manifestations.

A leur suite, je vous propose pour démarrer 2016 le texte de Georges Pérec « Approches de quoi ? » qui ouvre le recueil l'Infra-ordinaire (Le Seuil, 1989).

Ce qui nous parle, me semble-t-il, c'est toujours l'événement, l'insolite, l'extra-ordinaire : cinq colonnes à la une, grosses manchettes. Les trains ne se mettent à exister que lorsqu'ils déraillent, et plus il y a de voyageurs morts, plus les trains existent; les avions n'accèdent à l'existence que lorsqu'ils sont détournés; les voitures ont pour unique destin de percuter les platanes: cinquante-deux week-ends par an, cinquante-deux bilans: tant de morts et tant mieux pour l'information si les chiffres ne cessent d'augmenter ! Il faut qu'il y ait derrière l'événement un scandale, une fissure, un danger, comme si la vie ne devait se révéler qu'à travers le spectaculaire, comme si le parlant, le significatif était toujours anormal: cataclysmes naturels ou bouleversements historiques, conflits sociaux, scandales politiques...

Dans notre précipitation à mesurer l'histoire, le significatif, le révélateur, ne laissons pas de côté l'essentiel : le véritablement intolérable, le vraiment inadmissible : le scandale, ce n'est pas le grisou, c'est le travail dans les mines. Les « malaises sociaux » ne sont pas « préoccupants » en période de grève, ils sont intolérables vingt-quatre heures sur vingt-quatre, trois cent soixante-cinq jours par an.

Les raz-de-marée, les éruptions volcaniques, les tours qui s'écroulent, les incendies de forêts, les tunnels qui s'effondrent, Publicis qui brûle et

Aranda qui parle! Horrible ! Terrible ! Monstrueux ! Scandaleux ! Mais où est le scandale ? Le vrai scandale ? Le journal nous a-t-il dit autre chose que: soyez rassurés, vous voyez bien que la vie existe, avec ses hauts et ses bas, vous voyez bien qu'il se passe des choses.

Les journaux parlent de tout, sauf du journalier. Les journaux m'ennuient, ils ne m'apprennent rien ; ce qu'ils racontent ne me concerne pas, ne m'interroge pas et ne répond pas davantage aux questions que je pose ou que je voudrais poser.

Ce qui se passe vraiment, ce que nous vivons, le reste, tout le reste, où est il ? Ce qui se passe chaque jour et qui revient chaque jour, le banal, le quotidien, l'évident, le commun, l'ordinaire, l'infra-ordinaire, le bruit de fond, l'habituel, comment en rendre compte, comment l'interroger, comment le décrire ?

Interroger l'habituel. Mais justement, nous y sommes habitués. Nous ne l'interrogeons pas, il ne nous interroge pas, il semble ne pas faire problème, nous le vivons sans y penser, comme s'il ne véhiculait ni question ni réponse, comme s'il n'était porteur d'aucune information. Ce n'est même plus du conditionnement, c'est de l'anesthésie. Nous dormons notre vie d'un sommeil sans rêves. Mais où est-elle, notre vie ? Où est notre corps ? Où est notre espace ?

Comment parler de ces « choses communes », comment les traquer plutôt, comment les débusquer, les arracher à la gangue dans laquelle elles restent engluées, comment leur donner un sens, une langue : qu'elles parlent enfin de ce qui est, de ce que nous sommes.

Peut-être s'agit-il de fonder enfin notre propre anthropologie: celle qui parlera de nous, qui ira chercher en nous ce que nous avons si longtemps pillé chez les autres. Non plus l'exotique, mais l'endotique.

Interroger ce qui semble tellement aller de soi que

nous en avons oublié l'origine. Retrouver quelque chose de l'étonnement que pouvaient éprouver Jules Verne ou ses lecteurs en face d'un appareil capable de reproduire et de transporter les sons. Car il a existé, cet étonnement, et des milliers d'autres, et ce sont eux qui nous ont modelés.

Ce qu'il s'agit d'interroger, c'est la brique, le béton, le verre, nos manières de table, nos ustensiles, nos outils, nos emplois du temps, nos rythmes. Interroger ce qui semble avoir cessé à jamais de nous étonner. Nous vivons, certes, nous respirons, certes; nous marchons, nous ouvrons des portes, nous descendons des escaliers, nous nous asseyons à une table pour manger, nous nous couchons dans un lit pour dormir. Comment ? Où ? Quand ? Pourquoi ?

Décrivez votre rue. Décrivez-en une autre. Comparez.

Faites l'inventaire de vos poches, de votre sac. Interrogez-vous sur la provenance, l'usage et le devenir de chacun des objets que vous en retirez.

Questionnez vos petites cuillers.

Qu'y a-t-il sous votre papier peint ?

Combien de gestes faut-il pour composer un numéro de téléphone ? Pourquoi ?

Pourquoi ne trouve-t-on pas de cigarettes dans les épiceries ? Pourquoi pas ?

Il m'importe peu que ces questions soient, ici, fragmentaires, à peine indicatives d'une méthode, tout au plus d'un projet. Il m'importe beaucoup qu'elles semblent triviales et futiles: c'est précisément ce qui les rend tout aussi, sinon plus, essentielles que tant d'autres au travers desquelles nous avons vainement tenté de capter notre vérité.

Plan libre, le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées



Edition
Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées
45, rue Jacques Gamelin . 31100 Toulouse
tél. 05 61 53 19 89
contact@maisonarchitecture-mp.org

Dépôt légal à parution
N° ISSN 1638 4776

Directeur de la publication

Jean Larnaudie.

Rédacteur en chef

Mathieu Le Ny.

Comité de rédaction

Gaël Angaud, Matthieu Belcour, Guillaume Beinat, Laurent Didier, Barthélémy Dumons, Philippe Gonçalves, Maxim Julian, Jocelyn Lermé, Philippe Moreau, Sylvie Panissard, Rémi Papillault, Gérard Ringon, Didier Sabarros, Gérard Tiné, Pierre-Edouard Verret.

Coordination

Anissa Mérot.

Informations Cahiers de l'Ordre

Martine Aires.

Ont participé à ce numéro

SARL Boyer-Gibaud-Percheron-Assus, c+b architecture, Philippe Gonçalves, Jean Larnaudie, Luc Monnin, Philippe Moreau.

Graphisme

Bachs estudi gràfic. Marta Bachs, Sophie Rotenberg.

Impression

Rotogaronne

Pour écrire dans Plan Libre contactez le bureau de rédaction à la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées.

La rédaction n'est pas responsable des documents qui lui sont spontanément remis.

Plan Libre est édité tous les mois à l'initiative de la Maison de l'Architecture avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication - DRAC Midi-Pyrénées, la Région Midi-Pyrénées, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, Toulouse Métropole et le Club des partenaires : ConstruirAcier, Prodware, Sylvania, Technal et VM Zinc.



Adhésion / Abonnement / Commande

Bulletin d'adhésion 2016

+ abonnement à Plan Libre pour 1 an / 10 numéros

Professionnels : 50 euros / Étudiants : 20 euros

Être adhérent à la Maison de l'Architecture permet de devenir un membre actif (prendre part aux décisions, aux assemblées générales annuelles...) d'être abonné au journal et de soutenir le programme et les actions de l'association (Expositions, Plan Libre, Prix Architecture...).

Un ouvrage au choix parmi ceux déjà publiés est offert sur simple demande.

Bulletin d'abonnement à Plan Libre pour 1 an / 10 numéros

Professionnels : 20 euros / Étudiants : 10 euros

Nom Prénom

Profession Société

Adresse

Tél. E-mail

Le bulletin d'adhésion ou d'abonnement complété, est à renvoyer accompagné du règlement à :

Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées . 45 rue Jacques Gamelin .

31100 Toulouse / E-mail : contact@maisonarchitecture-mp.org

ACTIVITÉS

MAISON DE
L'ARCHITECTURE
Midi-Pyrénées

En janvier, n'oubliez pas de renouveler votre adhésion à la Maison de l'Architecture.
Pour poursuivre les actions en faveur de la promotion et de la diffusion de la culture architecturale, votre association a besoin de votre soutien, cette année, plus encore !
Nous continuerons à proposer pour tous les actions que vous connaissez (Plan Libre, de nouveaux guides de balades, des cycles de conférences...) mais nous vous réservons aussi quelques surprises !
Alors suivez nous !

Projection des Cours de Chaillot

« Formes et fonctions de l'habitat rural du XV^e au XXI^e siècles »
Par Pascal Liévaux, conservateur du patrimoine
Le mardi 19.01.2016 à 18h30 à L'îlot 45 / Maison de l'Architecture

Entrevue #6

Prax Architectes et Construction Bois Commingeaise
21.01.2016 à 19h00 à L'îlot 45 / Maison de l'Architecture

Le parcours de conception en architecture est un processus dirigé vers un résultat qui n'existe pas encore et qui doit être capable de répondre au mieux aux besoins qui en sont à l'origine. Contrairement à d'autres disciplines artistiques, la conception en architecture présente des caractéristiques spécifiques dédiées à la production d'un objet matériel à grande échelle. L'agence d'architecture Prax Architectes et l'entreprise Construction Bois Commingeaise travaillent conjointement sur de nombreuses réalisations. La qualité de leurs constructions est liée pour partie à leurs échanges en phase de conception et de construction. Ils aborderont leur démarche sur la base d'un travail artisanal et mettront en avant l'intérêt qu'ils portent à la préfabrication dans leurs constructions. Ils témoigneront de l'amélioration et de l'optimisation de leurs travaux liées à l'évolution des techniques acquises par l'entreprise lors des expériences précédentes.

Exposition

10 ans de collège
Du 25 au 29.01.2015
au Conseil Départemental de la Haute-Garonne

10 ans de collèges neufs ou rénovés en Haute-Garonne, une trentaine de concours. À partir de cette quantité de réflexion et de construction sur cette typologie de bâtiment, la Maison de l'Architecture, en partenariat avec le Conseil Départemental et le C.A.U.E. 31, propose une exposition dans laquelle 8 projets représentatifs sont mis en avant. Documents graphiques, maquettes et reportages photographiques actuels documenteront l'ensemble de l'exposition.

+ d'infos : Maison de l'Architecture 05 61 53 19 89 /
www.maisonarchitecture-mp.org

L'îlot 45 . Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées
45, rue Jacques Gamelin . 31100 Toulouse
Tél. : 05 61 53 19 89 . Mél : contact@maisonarchitecture-mp.org
Web : www.maisonarchitecture-mp.org
[facebook/MAISONMP](https://www.facebook.com/MAISONMP) - [twitter/MAISONMP](https://twitter.com/MAISONMP)
> entrée libre du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

AGENDA

Exposition

Perspectives : des architectes à l'œuvre dans le Tarn | 1900-1980
Du 4.01 au 4.06.2016 aux Archives départementales du Tarn
(1, avenue de la Verrerie à Albi)
Vernissage le 15.01.2015 à 17h30

La compréhension de notre société ne peut se concevoir sans l'étude historique des processus complexes qui façonnent notre espace bâti. C'est pourquoi les Archives départementales du Tarn ont depuis plusieurs années une politique de collecte active des fonds d'archives de cabinets d'architecte et souhaitent cette année les révéler au public. Sont évoqués les Tarnais, Léon Daures et Édouard Veyret-Daures, Henri et Jacques Avizou, Georges Benne, Alexandre Irissou, Henri Brunerie..., mais aussi les grands noms de l'architecture française qui ont œuvré dans notre département : Auguste Perret dont on découvrira les grands projets dans le Carmausien et la maquette de l'église de Saint-Benoît, Joseph Belmont (et Jean Prouvé) à Aussillon ou Gérard Sacquin au Breuil, les villas contemporaines de Pierre Debeaux et de Claude Parent, les travaux de Roger Taillibert à Castres, et la redécouverte de l'œuvre de Philippe Dubois, venu à Albi collaborer avec Henri Avizou et apporter un vent de modernité... C'est un parcours éclectique qui est proposé sur l'architecture contemporaine. À travers plans, dessins, photographies, maquettes et documents sonores, le visiteur est invité à porter un regard renouvelé sur des œuvres devenues souvent invisibles et parfois mal aimées par la force de l'habitude et le manque d'entretien, à lever les yeux, à saisir des perspectives.

Entrée libre et gratuite / Lundi 13h30-17h30 /
Mardi au vendredi 9h-12h30, 13h 30-17h30 / Samedi 9h-12h

+ d'infos : archives.tarn@tarn.fr - 05 63 36 21 00

Exposition

Saint-Sernin, patrimoine oublié, patrimoine révélé
Jusqu'au 7.02.2016 à la Fabrique Toulouse Métropole
(hall de la Médiathèque José Cabanis)

De la découverte d'artefacts d'exceptions, notamment deux chapiteaux romains de l'ancien cloître, aux diverses sépultures entourant la basilique, cette exposition vous propose une immersion au cœur du travail de l'archéologue et vous présente la richesse patrimoniale des abords de Saint-Sernin. L'intervention archéologique s'inscrit dans le cadre du projet Toulouse centre qui porte sur le réaménagement des espaces publics de nombreux lieux emblématiques de la ville.

+ d'infos : 05 67 73 89 98 - expofabrique@toulouse-metropole.fr

Événement

Pecha Kucha Night
Le vendredi 12.02.2016 à 19h30 au Connexion Live*
Organisation : XPedit
+ d'infos : <http://www.pechakucha.org/cities/toulouse>
* 8 rue Gabriel Péri, 31000 Toulouse

Rencontres

Les Rencontres Régionales de l'Ingénierie 2016
Les 10 et 11.02.2016 au Centre de Congrès Diadora à Labège

L'AIMP, Association Ingénierie Midi-Pyrénées et le CINOV Midi-Pyrénées, Fédération des syndicats des métiers de la prestation intellectuelle du Conseil, de l'Ingénierie et du Numérique, organisent pour la 8^{ème} année consécutive, les Rencontres Régionales de l'Ingénierie, rendez-vous professionnel des acteurs du bâtiment et des travaux publics, qui sont réservées aux bureaux d'études, ingénieurs, architectes, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage publics et privés, entreprises, industriels, étudiants...). Elles sont un lieu d'échanges et de confrontations de point de vue où l'individu reprend la parole pour dialoguer autour de conférences et tables-rondes sur des thèmes et problématiques d'actualité.

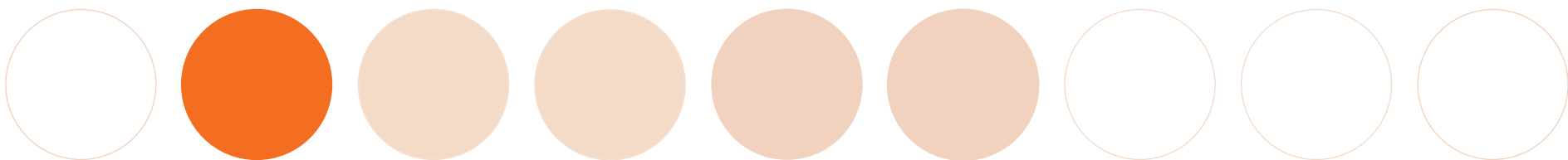
3^{ème} Prix Régional de l'Ingénierie

Il s'adresse aux industriels partenaires de la manifestation, aux bureaux d'études d'ingénierie et étudiants, dans le domaine du bâtiment et des travaux publics.

Il récompense les projets, produits, méthodes innovantes, intégrant les trois composantes du développement durable : environnementale, sociale et économique.

Remise des prix : jeudi 11 février à 15h00

+ d'infos : contact@agence-apropos.com - 05 62 26 62 42



COLLECTIVE ARCHITECTURE, GLASGOW

Voyage de l'association nationale des conseillers pour l'architecture en 2015 sur Glasgow et Edimbourg



716 Argyle Street, Anderston, Glasgow. Logements sociaux

Client : Sanctuary Scotland Housing Association.

Livré en 2014

Prix et nominations

- 2015 Scottish Home Awards : Large Affordable Development of the Year
- 2015 RICS Awards : Residential - Highly Commended
- 2015 Scottish Property Awards : Urban Regeneration Project of the Year - Highly Commended

44 appartements pour 3, 4 et 5 habitants, 5 maisons de ville pour 6 personnes, et une « unité commerciale » coté Shaftesbury Street.

On notera qu'ici on ne parle pas de T3, T4, etc., on parle de logement pour 3, 4, 5 personnes...



The Cutty Sark Community Centre, Bellsmyre,

West Dunbartonshire (10 minutes de Loch Lomond en voiture)

Client : Bellsmyre Development Trust

Livré en 2014

Cette réalisation est située sur l'ancien site du Howatshaws Community Hall. *Collective Architecture* fut mandaté en mai 2011 par « the Bellsmyre Community Advice Centre » pour une étude de faisabilité visant à mettre en balance la réhabilitation et l'extension de l'existant, ou la construction d'un nouvel équipement. C'est cette dernière solution qui fut adoptée et réalisée.



Cumbernauld Community Enterprise

Centre, North Lanarkshire.

Client : North Lanarkshire Council

En cours de réalisation.

Ce projet comporte 1000m² d'espaces collectifs, 1000m² de bureaux pour des entreprises, et 8000m² d'équipements publics divers, pour tous les âges, une nouvelle route et cheminements pour le relier au centre ville afin d'accroître son attractivité et son usage.

Grâce aux contacts locaux pris par Jean-Marie Claustre, conseiller pour l'architecture à la DRAC Nord Pas-de-Calais, nous avons eu le grand plaisir de visiter une partie de la ville de Glasgow avec Michael Dougall et Nick Walker, tous deux architectes et membres de l'agence **Collective Architecture**, structure professionnelle de 31 personnes.

Collective Architecture a été créée pour « explorer et développer la participation et le développement durable dans les processus d'élaboration des projets d'architecture et d'urbanisme ». Leur champ d'investigation est large, du plus intime à l'échelle du renouvellement urbain. Ils travaillent au national et à l'international avec des clients publics ou privés et ont livré avec succès une quantité notable de projets importants au Royaume-Uni depuis 18 ans.

La société appartient à un collectif de salariés (*employee-run trust*) qui a pour principe de les impliquer collectivement dans la pratique du projet et de la conception et bien entendu, de leur assurer une rémunération adéquate. On notera à ce propos que le salaire de chacun est connu de tous.

Pour ce collectif, chaque projet est unique et mérite que chaque individu s'implique et s'exprime totalement dans les processus de développement qui reflètent à la fois leur personnalité et celle du collectif, dans le but de donner une identité au site par la réalisation de projets pertinents.

La plupart des projets traités par l'agence concernent des logements sociaux et des bâtiments publics pour diverses collectivités. Ces grands projets permettent à l'agence de travailler aussi sur d'autres plus petits, avec moins de financement, mais qui sont intéressants et importants pour l'agence, pour les arts, la culture, et pour les collectivités. La majorité des projets traités à l'agence provient des annonces de OJEU (Official Journal of the European Union). Pour chacune des annonces, si l'agence est retenue, une équipe d'architectes est nommée pour réaliser le projet. Par la suite, l'équipe est responsable de la conception et du développement du projet en fonction de la charge de travail des architectes de l'agence.

Chaque projet étant particulier, l'approche qui en est faite l'est également pour mieux « coller » au sujet et à son potentiel, et dès le départ ils explorent les possibles en « ateliers » (workshops) en utilisant notamment les medias 3D. Ils cherchent à concevoir des bâtiments répondant aux attentes et aux besoins, mais aussi à assurer la durée du bâti, notamment par la flexibilité.

À l'agence, les architectes travaillent sur les projets du début des études à la livraison sur le site. Les clients ont toujours un contact direct avec l'architecte qui dirige le projet. Cette approche permet de construire de vraies relations de travail avec les clients, ce qui conduit souvent à d'autres projets. La plupart des membres du collectif a commencé à l'agence après avoir terminé leurs études à l'université de Strathclyde et à l'école des beaux-arts de Glasgow (Glasgow School of Art). Ce fonctionnement est un véritable creuset qui permet de développer leurs connaissances, compétences, qualifications et spécialisations, individuelles et collectives. Ils partagent les informations, engagent des discussions à travers des rencontres, expositions, forums, publications et sont actifs dans de nombreuses institutions. De nombreux membres de cette équipe enseignent, donnent des conférences et sont invités dans des écoles d'architecture au Royaume-Uni.

Leurs réalisations ont été largement publiées et exposées à Glasgow, Londres, Barcelone, au Chicago Athenaeum, et à la Biennale de Venise, et ils ont reçu nombre de récompenses nationales et internationales.

Accreditations et spécialités :

Accreditations – Constructionline ISO 9001:2008 ; CHAS ; SEDA Member

Chris Stewart - RIAS Sustainably Accredited

Gerry Hogan - RIAS Conservation Accredited

L'agence travaille pour obtenir l'ISO 14001 - Sustainability certification Investors in People

Certified Passive House Designers - Rupert Daly and Michael Dougall

Enseignement :

Department of Architecture, University of Strathclyde - Chris Stewart,

(Michael Dougall, Ewan Imrie et Fiona Welch enseignaient à Strathclyde jusqu'à l'année dernière).

Mackintosh School of Architecture, Glasgow School of Art - Nick Walker

Autres :

President of The Glasgow Institute of Architects - Michael Dougall

Saltire Housing Design Awards Convenor - Jude Barber

Director /+ Chair of SEDA - Chris Stewart

Philippe Moreau



The Empire Cafe, A welcome discussions, Glasgow

Client : Glasgow 2014 Cultural Programme.

Prix et nominations

- 2015 Scottish Event Awards : Best Cultural Event
- 2015 Scottish Design Awards - Exhibition / Point of Sale - Award
- 2015 Glenfiddich Spirit of Scotland Awards, Nomination

Un projet ancré dans l'histoire de Glasgow, l'exploration des relations de Glasgow avec l'esclavage en Atlantique nord, lié au commerce du café, du coton, du thé du sucre... créé pour les jeux du « Commonwealth » accueillis à Glasgow en juillet 2015.

08

PRIX ARCHITECTURE MIDI-PYRÉNÉES ANNÉE **2015:08** ÉDITION



Xaveer De Geyter, architecte, Président du jury 2015, lors de la soirée de remise du Prix

Dans le cadre de son programme d'actions culturelles, la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées organise tous les deux ans, en collaboration avec l'Ordre Régional des Architectes, l'événement :

Prix Architecture Midi-Pyrénées.

Cette manifestation organisée depuis 2001, a pour objectif de promouvoir et récompenser

la création architecturale contemporaine de qualité en Midi-Pyrénées.

À chaque édition, la sélection des projets distingués par un jury de professionnels (Lauréat, Mention spéciale, Mentions), témoigne de la vitalité, de la qualité et de la diversité des champs d'intervention des architectes dans la région.

Une exposition et son catalogue présentent les projets sélectionnés par le jury parmi la centaine de réalisations proposées par les architectes qui ont participé à l'événement.

La proclamation des résultats de ce Prix a eu lieu le soir des 29^{èmes} Rendez-Vous de l'Architecture, le jeudi 26 novembre 2015 à 19h00.

Composition du Jury 2015

Président

Xaveer De Geyter, XDGA (Brussels, BE)

Membres

Stéphanie Bru, Bruther

Sophie Delhay, architecte

Xavier Leibar, Leibar Seigneurin Architectes

Voici le nouveau palmarès du Prix Midi-Pyrénées.

Le dernier avant la réforme territoriale qui changera son patronyme. Le premier qui l'annonce.

Nous remercions Sophie, Stéphanie, Xavier et Xaveer d'avoir accepté l'invitation de la Maison de l'Architecture et d'avoir offert deux jours dans leur emploi du temps. Deux jours passés à sillonner la région pour aller toucher les projets, sentir les lieux, évaluer la cohérence de démarches.

La Maison salue particulièrement le sérieux de l'engagement de Xaveer pour la discipline, ainsi que sa température déterminée durant la construction des choix du jury.

Merci également aux architectes, maîtres d'ouvrage, équipes de maîtrise d'oeuvre et entreprises d'ici qui rendent ce palmarès vivant en participant à la fête. Il n'est jamais aisé de s'exposer et l'ensemble des bâtiments reçus par l'association mérite d'être montré. Ils ont tous été exposés dans des écrans posés en parallèle des panneaux du palmarès durant les Rendez-Vous de l'Architecture fin novembre.

Disons-le, la traversée des deux années écoulées depuis le palmarès précédent a été douloureuse, pénible. C'est indiscutable.

Voici pourtant des équipes surprenantes d'inventivité, en prise avec les problématiques de leur temps et de leurs territoires.

Et peut-être pour la première fois, toutes issues de la région.

Des architectes qui passeront dans les jours, les mois et les années à venir devant leurs réalisations, qui viendront observer leurs évolutions.

On ne manquera pas de leur rappeler les devoirs de la paternité. Ils assumeront leurs décisions et les rides qui pourront estamper les flancs de celles-ci.

Ils pourront soutenir que l'existence des édifices ne se résume pas à leurs captures sur papier glacé. Qui n'en sont ni le but, ni la raison.

Le lauréat en fait la preuve sans emphase.

Votre Maison régionale s'attachera à faire montre de la diversité et du sérieux de l'implication des architectes et des maîtres d'ouvrage durant ce prochain cycle de deux ans.

L'exposition voyagera, les catalogues seront diffusés largement et le site national.archicontemporaine.org propulsera les élus jusqu'aux téléphones des curieux.

Cet intervalle sera émaillé d'actions qui font vivre l'architecture dans le débat public, n'hésitez pas à consulter le site et les réseaux sociaux alimentés par la Maison pour en connaître le menu.

Les outils récents permettent même de remplir automatiquement votre calendrier pour ne rien oublier. Nous finirons en rappelant que vous êtes nombreux à nous soumettre des idées et à participer au dressage de nos diverses initiatives : le partage de l'architecture se poursuit au-delà des paillettes, bravo !

Bonne lecture.

Jean Larnaudie,

Président de la Maison de l'Architecture

Philippe Gonçalves

Président de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées

Lauréat // Réaménagement du cœur de village. Saint-Félix-Lauragais (31)

Maitre d'ouvrage : Commune de Saint-Félix-Lauragais

Architectes : d'Une Ville à l'autre... Pierre Roca d'Huyteza

Chefs de projet : Simon Perrin Lacour et Sébastien Dubois

Plasticienne : Sophie Balas

Bet général : Artelia

Photos : Pierre Roca d'Huyteza

Montant des travaux : 1 831 000 euros HT

Calendrier : Conception 2011-2013 / Livraison Mai 2015

Saint-Félix-Lauragais c'est un site haut perché avec des vues magnifiques au détour d'une rue.

Le projet se limite à jouer avec lui.

Sur la place, il enfonce un coin créant un grand espace plan où l'on peut se tenir à l'abri des voitures.

Aux trois moulins, le trottoir se prolonge en assise.

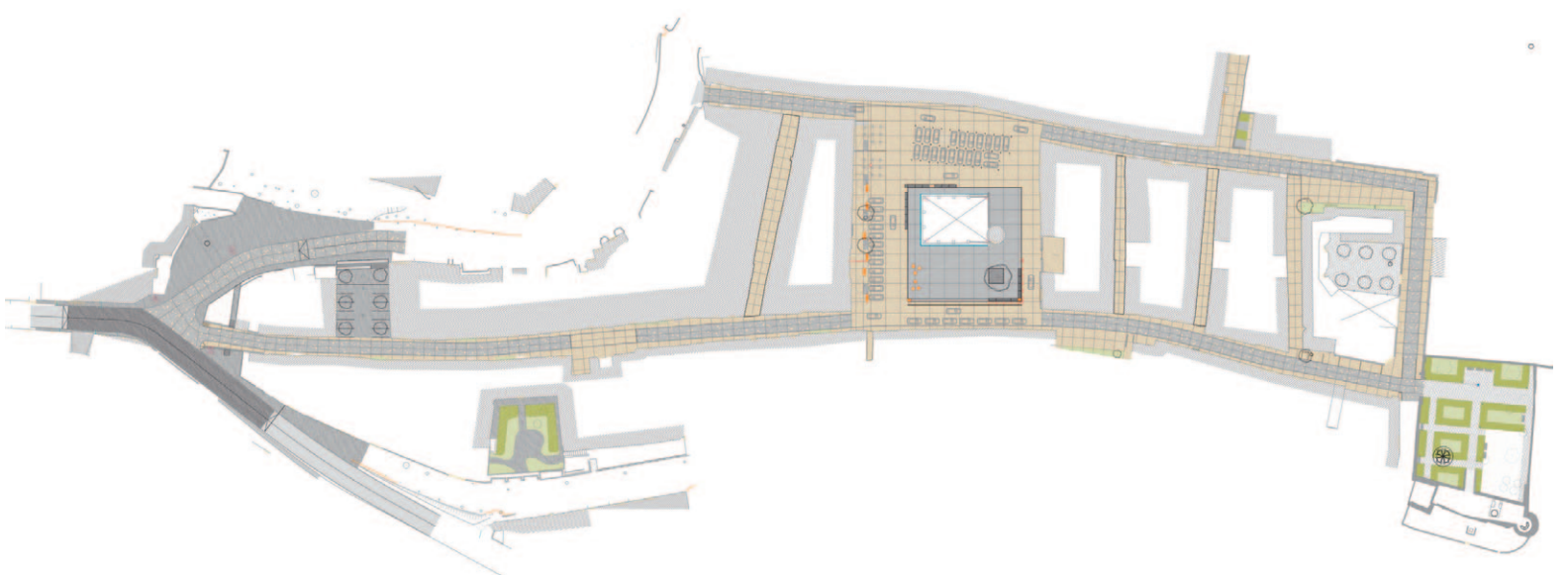
Place de la Louade, le belvédère en contrebas permet de dégager le panorama sans aucun obstacle.

Trouver le ton juste pour ne pas perturber l'équilibre du lieu. Ne pas trop en faire.

Une exigence d'enlever tout ce qui n'est pas essentiel mais de réaliser tout avec le plus grand soin (qualité des bétons, des détails de chanfrein, d'emmarchements... etc)

Apaiser les lieux. Donner envie de lever le regard pour voir le village, le paysage. Donner envie de s'approprier les lieux et de reprendre place sur l'espace public.





Mention spéciale // BAST. Toulouse (31)

6 projets 1 démarche

contextes

intervention sur de l'existant

économie de moyens

surfaces inférieures à 170m²

processus

mise à nu des qualités existantes

apport optimal de lumière naturelle

insertion précise d'éléments fonctionnels

ouvertures

radicalité des opérations

neutralité des espaces

esthétique comme résultat



M08 rénovation d'une chartreuse, 90m², Toulouse (31), 2014



M03 surélévation d'une maison de faubourg, 120m², Toulouse (31), 2013



A07 rénovation d'un appartement, 50m², Toulouse (31), 2015



T01 espace de coworking, 70m², Toulouse (31), 2012



A04 transformation de 2 appartements en 1, 60m², Toulouse (31), 2013



A05 rénovation d'un appartement 80m², Toulouse (31), 2013

Mention // Une alternative au lotissement - 103 logements privés et sociaux à Monges Croix du Sud. Cornebarrieu (31)

Maîtres d'ouvrage : Promologis / Zelidom et European Homes
Architectes : PPA architectures

BET Général : Grontmij (Ginger BEFS)
Économiste : Alayrac
Paysagiste : Emma Blanc
Consultant HQE : SoCoNer
Direction de chantier : Execo

Photos : Philippe Ruault

Surface SHON : 9 000 m²
Montant des travaux : 12 500 000 euros HT
Calendrier : Conception 2010 / Livraison 2014

Répondant au projet d'aménagement (Fortier Obras Desvignes) qui fait l'hypothèse de la densité et de la qualité à vivre d'un quartier « urbain » à la campagne, le projet a l'ambition de proposer une alternative au lotissement.

Prolonger le boisement du coteau et organiser 3 « clairières » en gradins, support de l'urbanisation en hameaux – Composer avec un réseau de cheminements, des unités de voisinage (intermédiaire entre îlot et logement) - Répartir dans la pente les logements individuels (module) et leurs jardins (vues, ensoleillement et intimité).

L'espace des logements, simple et confortable, dispose des qualités de la maison individuelle.

Les espaces collectifs (venelles, placettes) variés et généreux sont conçus comme des lieux de vie.

Le projet conjugue les échelles de la vie privée et de la vie sociale pour offrir un cadre de vie ouvert et appropriable par les habitants.



Mention // Un bâtiment-outil / Extension et rénovation du complexe culturel et sportif Monestié. Plaisance du Touch (31)

Maître d'ouvrage : Ville de Plaisance du Touch
Architectes : PPA architectures
Architectes associés : Taillandier Architectes Associés

BET Général : Ingerop
Acousticien : Sigma acoustique
Scénographie et Conception Lumière : Didier Gilbert
Signalétique : Bonnefrite
Direction de chantier : Execo

Photos : Philippe Ruault

Surface SHON : 4 586 m²
Montant des travaux : 5 370 000 euros HT
Calendrier : Conception mai 2011 / Livraison septembre 2013

Le projet s'inscrit dans un site caractéristique des territoires périurbains.

La collectivité a l'ambition de créer une nouvelle centralité urbaine en complément du centre ancien.

Une identité

Le projet est simple et unitaire ; son expression l'assimile au contexte et lui confère une présence forte et singulière.

Un lieu

Interface qui connecte, espace neutre qui dispose d'un fort potentiel d'appropriation, le parvis est le « + » qui intensifie les usages.

Un bâtiment-outil

La mixité programmatique renforcée par la polyvalence et la modularité du projet ainsi que la mutualisation des services et des espaces permettent à la commune de disposer d'un « bâtiment-outil » flexible, performant et économique.

L'Espace Monestié est un lieu contemporain qui illustre les nouvelles attentes ainsi que la vitalité de ce territoire périurbain.





Mention // Résidence les Alizés. Toulouse (31)

Maître d'ouvrage : Patrimoine Languedocienne SA
Architectes : Vigneu & Zilio architectes
Architectes associés : Cyril Coucoureux et Eric Poucheret

Photos : Vincent Boutin, Eric Poucheret

Surface SHON : 5 400 m²
Montant des travaux : 5 500 000 euros HT
Calendrier : Conception 2011 / Livraison Septembre 2014

Les 72 logements de cette opération se répartissent sur 5 plots en équerre formant de petites places arborées et privatives, de micro urbanités comme réceptacles d'un lien social possible.

Les logements, quatre au plus par niveau, sont desservis par des coursives généreusement dimensionnées, éclairées naturellement, ouvertes sur les placettes ; un espace commun de voisinage agréable ; pourquoi pas « un salon de palier ».

Les appartements sont traversants, parfois à triple orientation. Ils bénéficient tous d'une loggia spacieuse où l'on peut prendre un repas.

Le parking, bien qu'aérien, se fait discret. En contrebas d'un mètre et masqué par un muret, il échappe au regard depuis la rue de la Martinique.



Sélection // Archives Départementales du Rhône. Lyon (69)

Maître d'ouvrage : Conseil Départemental du Rhône
Architectes : Dumetier design
Architectes associés : Séquences, Gautier + Conquet
BET Général + Structure + Fluides : Technip TPS
Thermique et aéraulique : Sorane
Exploitation et maintenance : Quadrim
Éclairagiste : Lucas Goy
Acousticien : Peutz
Photos : Renaud Araud

Surface SHON : 18 200 m² / Montant des travaux : 29 700 000 euros HT
Calendrier : Conception 2008 / Livraison 2014

Visible depuis la voie SNCF, le bâtiment des Archives départementales se reconnaît immédiatement grâce à ses façades dorées. Pour concevoir ce bâtiment, les architectes ont opté pour des volumes simples : trois « boîtes » opaques, reposant sur un socle en granit noir de Mongolie, abritent les magasins de conservation.

En attique, les deux derniers étages du bâtiment sont occupés par les locaux administratifs et un logement de fonction ouverts sur la ville.

Détaché des autres volumes, un élément bas accueille la salle de lecture dépourvue de tous poteaux intérieurs. D'un blanc immaculé, elle jouit d'une lumière naturelle et d'un confort sonore optimal. Des passerelles de liaison, situées en retrait de la rue, forment un pont au-dessus de la salle de lecture.

La structure du bâtiment est en béton armé et les façades des magasins, composées de bacs acier revêtus de panneaux d'alliage cuivre-aluminium, façonnés et structurés, rappellent les dorures des tranches des livres. Décalées des murs porteurs, les façades forment un espace tampon servant au soufflage de l'air dans les magasins. Cet espace permet également l'accès pour la maintenance du bâtiment. En R+7 et R+8, les bureaux sont protégés par une double-peau vitrée et ventilée naturellement.



Sélection // Reconstruction du collège Antonin Perbosc. Auterive (31)

Maître d'ouvrage : Conseil Départemental de la Haute-Garonne

Architectes : Munvez Morel Architectes

BET Structure : Terrell

BET Fluides : Technisphère

Économiste : Alayrac

Paysagiste : Idtec

Photos : Vincent Boutin

Surface SHON : 7 500 m² / Montant des travaux : 13 900 000 euros HT

Calendrier : Conception 2008 / Livraison 1^{ère} phase Juillet 2014

La reconstruction du nouveau collège d'Auterive est l'occasion de qualifier un site « coincé » entre des zones pavillonnaires, agricoles et commerciales sans véritable qualité spatiale.

En l'absence de relief, de masses végétales significatives, la qualification attendue ne pourra provenir que de l'impact architectural des bâtiments à construire, de leur échelle, de la force de leur expression.

La construction du nouveau collège sur l'emprise des terrains de sports existants est une opportunité pour ouvrir le collège sur la voie publique, lui donner « pignon sur rue ».

La géométrie rigoureuse du bâtiment d'enseignement, la lisibilité de sa forme, son volume simple et contenu, les matériaux bruts utilisés concourent à renforcer l'image institutionnelle d'un collège. Le bâtiment principal de 200 mètres de longueur structure entièrement le site. Il organise, par sa volumétrie, une partition de l'espace entre les différents éléments du programme : logements, cour de récréation, serres, terrains de sport, stationnement véhicules.



Sélection // Requalification du cœur de ville îlot libération. Balma (31)

Maître d'ouvrage équipements : Mairie de Balma

Maître d'ouvrage aménagements urbains : Toulouse Métropole

Architecte : Véronique Joffre

BET Structure : Terrell

BET Fluides : Technisphère

BET HQE : Inddigo

BET VRD & paysage : Idtec

BET Acoustique : Sigma acoustique

Scénographie : AST

Multimédia : Vincent Taurisson

Conception lumière : Speeg & Michel

Economiste : Alayrac

OPC : Inafa

Photos : Kévin Dolmaire

Surface SHON : équipements 2 450 m² / aménagements extérieurs : 8 650 m² /

Montant des travaux : 7 600 000 euros HT

Calendrier : Concours Octobre 2010 / Livraison Avril 2014

Le lieu fondateur de la ville de Balma offrait l'image d'une juxtaposition peu structurée de surfaces libres et de bâtiments accumulés au cours du temps. Sa requalification se fait par « l'empreinte » qui scelle le projet dans un milieu et « l'émergence » en rapport avec le grand territoire. Le centre de gravité de la composition est l'écho tendu entre la verticale de l'église et le vide disponible de la place retenu par le front bâti en équerre : le volume de la salle des fêtes et la galerie, aux refends successifs, occupée par la maison de la musique et les commerces. La place est plantée d'une frange boisée sur les deux faces libres dont les arbres fins et élancés rythment l'épaisseur qui met à distance la circulation. S'élevant au-dessus, un jardin promenade est aménagé sur les volumes bâtis en extension des ombrages de la place et des cours plantées des écoles. Il est à la fois un parcours en prolongement de la ville et un « ailleurs » tourné vers le ciel et les horizons.





Sélection // Maison H. Labastide-Marnhac (46)

Maître d'ouvrage : Privé

Architecte : AAFM - Atelier d'Architecture Franck Martinez

Photos : Franck Martinez

Surface SHON : 205 m²

Calendrier : Conception Janvier 2012 / Livraison Mars 2015

La maison H cherche à protéger une intimité fragile. Habiter c'est ici se replier, l'espace d'un instant, pour mieux s'immerger dans la nature.

Cette nature constitue le premier écran protecteur.

Le béton, seconde enveloppe organise au travers de cadrages choisis, l'interface entre la maison et cette enveloppante nature.

Le plan est simple, en forme de H....

La pièce principale distribue en périphérie les volumes de la cuisine et des trois chambres. Entre ces derniers, s'intercalent deux patios permettant alors la présence des quatre orientations au coeur même du système.

L'alternance plein/vide est sous-tendue par une transparence qui met en abîmes les fenêtres à galandage de ces 4 volumes et leurs patios.

Entre la pièce de vie et ces volumes satellites, d'épais meubles en chêne contiennent les fonctions servantes de l'habitat (salles d'eau, sanitaires et rangements).

Piscine et dépendance viennent clore le système à chacune de ses extrémités où s'intercalent le patio d'entrée au sud et une terrasse au nord.



Sélection // Metronum. Toulouse (31)

Maîtres d'ouvrage : Ville de Toulouse, Oppidea

Architectes : GGR Architectes

BET Général : BETEM ingénierie

Scénographie : Ducks Scéno

Signalétique : Bakélite

DDR : Holisud puis Duraconsult

Économistes : GGR Architectes, BETEM ingénierie

Acousticien : Pialot-Escande sous-traitant : Gamba Acoustique

Photos : Scheinder/Saada

Surface SHON : 1 730 m² / Montant des travaux : 5 855 000 euros HT

Calendrier : Conception Mai 2011 / Livraison Janvier 2014

Sans éléments contextuels auxquels se raccrocher, le projet tire sa force de l'expression de la matière, le béton brut ;

Dés le concours, un rapprochement poétique entre les pulsations de la musique s'échappant dans la nuit et la matière en fusion s'écoulant d'un volcan ont été vecteur de recherche architecturale.

D'autre part la création d'un patio intérieur offre aux acteurs de la scène musicale un lieu de rencontre et de partage de leur passion.

Au delà d'une image, l'espoir d'un rôle social pour l'architecture.

ACTIVITÉS DE L'ORDRE

Veille marchés publics

Interventions du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées et réponses obtenues sur les opérations suivantes :

> Communauté de Communes de la Louge et du Touch : construction d'une maison des services intercommunaux et d'un espace de vie sociale au Fousseret (31)

Difficultés : le règlement de la consultation mentionnait dans le contenu de l'offre « une note d'intention architecturale permettant de juger de l'offre sur le plan de la valeur technique (limitée à deux pages A4 et deux pages A3), dans laquelle le candidat :

- *procède à une analyse constructive du programme : expose sa perception de l'opération, et en analysant les problématiques qu'il prendra en compte durant les études pour répondre pleinement au programme*
- *formalise sa démarche de projet et ses intentions conceptuelles : insertion du bâtiment (volume, relation au site et à l'environnement), traitement architectural. Le candidat illustrera sa note à l'aide d'images (photographies, réalisations personnelles ou d'autres maîtres d'œuvre, matériaux, ambiances...) et/ou des schémas et/ou de croquis ».*

Réponse : s'agissant d'une malheureuse erreur de « copier-coller », un arrêté déclarant sans suite la procédure pour motif d'intérêt général a été publié le 22 octobre 2015.

Retour sur les Rendez-Vous de l'Architecture

Cette 29^{ème} édition des RVA a connu un franc succès avec près de 400 architectes, 350 visiteurs et 130 étudiants et ce malgré un temps maussade. Le temps d'une journée, chacun a pu mettre son quotidien de côté et s'adonner au plaisir de se rencontrer, d'échanger, d'écouter et de partager ce moment de convivialité.

Nos sincères remerciements aux conférenciers Marti Franch Battlori, Jean Guervilly et Xaveer de Geyter et au Président du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Languedoc-Roussillon, Philippe Capelier, qui nous a fait l'honneur de parrainer la promotion 2014/2015 des jeunes inscrits.

Un remerciement chaleureux à Mme Annette Laigneau, Maire Adjointe de Toulouse en charge de l'urbanisme ainsi qu'à Jean-Michel Fabre, Président de l'USH Midi-Pyrénées représentant les bailleurs sociaux de la région.

Un grand merci aussi aux architectes, étudiants et jeunes diplômés, aux visiteurs et à nos fidèles industriels qui ont contribué à la réussite de cette belle journée !

Retrouvez sur www.architectes.org les lauréats du Prix Architecture Midi-Pyrénées dont les résultats ont été proclamés à cette occasion.

JURIDIQUE

Publication du décret réduisant les délais d'instruction

Les délais d'instruction ont été modifiés par le décret n° 2015-836 du 9 juillet 2015. Ce décret s'applique aux demandes en cours ou déposées depuis le 11 juillet 2015.

En voici les principales modifications (les articles cités sont ceux du code de l'urbanisme, sauf indication contraire) :

Demande	Accord/autorisation préalable	Instruction
Permis de construire ou d'aménager portant sur un projet situé dans le périmètre de protection des immeubles classés ou inscrits au titre des monuments historiques ou sur un immeuble adossé à un immeuble classé au titre des monuments historiques	Avis réputé favorable de l'ABF 2 mois au lieu de 4 (art. R423-67-1)	4 mois au lieu de 6 (art. R423-28a)
Permis portant sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques et, le cas échéant, lorsqu'il y a lieu d'instruire une dérogation (art. L123-5 al. 5)	Accord préfectoral tacite 3 mois au lieu de 4 (art. R423-66)	5 mois au lieu de 6 (art. R423-28 b)
Permis de construire portant sur des travaux relatifs à un établissement recevant du public et soumis à autorisation ERP (CCH, art. L111-8)	Accord préfectoral tacite 4 mois au lieu de 5 (art. R423-70)	5 mois au lieu de 6 (art. R423-28 c)
Permis de construire portant sur des travaux relatifs à un immeuble de grande hauteur et soumis à autorisation IGH (CCH, art. L122-1)	Accord préfectoral tacite 4 mois au lieu de 5 (art. R423-71)	5 mois au lieu de 6 (art. R423-28 c)
Permis portant sur des travaux en site classé ou en instance de classement soumis à l'accord du ministre chargé des sites (art. R.425-17 b)	Accord ministériel 6 mois (C. environnement, R341-13 al. 1)	8 mois au lieu de 12 (art. R423-31 c)
Projet faisant l'objet d'une évocation par le ministre chargé des sites ou par le ministre chargé de la protection de la nature		8 mois au lieu de 12 (art. R423-37 al. 2)
Permis portant sur un projet situé dans un espace ayant vocation à être classé dans le cœur d'un futur parc national ou dans le cœur d'un parc national délimité	Accord du préfet, directeur de l'établissement ou conseil d'administration 4 mois (art. R423-62)	5 mois au lieu de 6 (art. R423-26)

Projet de loi Création Architecture Patrimoine (CAP) : point d'étape

Le projet de loi Création, Architecture et Patrimoine, adopté en première lecture par l'Assemblée nationale le 2 octobre dernier, sera très prochainement soumis à l'examen du Sénat.

Les mesures adoptées en première lecture prévoient en particulier :

- l'intervention de l'architecte pour établir le projet architectural, paysager et environnemental faisant l'objet de la demande de permis d'aménager des lotissements. Cette mesure vise à assurer désormais l'intervention de véritables équipes pluridisciplinaires pouvant regrouper outre les architectes et les géomètres, des paysagistes, des urbanistes, et favoriser ainsi l'évolution qualitative des lotissements.
- la fixation du seuil d'intervention de l'architecte à 150m² de surface de plancher.
- le permis simplifié qui a pour objet de raccourcir les délais d'instruction des demandes de permis de construire présentées par des particuliers ou des exploitants agricoles qui choisissent de recourir à l'architecte en dessous du seuil.

L'examen de ce projet de loi devrait être présenté au Sénat en février 2016. A l'instar des actions de sensibilisation qui ont été menées auprès des députés, tant au niveau national que régional et qui ont porté leurs fruits, le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées a mobilisé les sénateurs pour que les dispositions adoptées en première lecture à l'Assemblée Nationale soient maintenues et pour proposer plusieurs autres amendements au texte, en particulier :

- réintroduire les passations de marchés de maîtrise d'œuvre de logements sociaux dans les procédures vertueuses prévues pour les collectivités territoriales,
- conforter l'indépendance de la maîtrise d'œuvre dans les marchés de conception-réalisation et les contrats globaux de performance en imposant l'identification de l'équipe de maîtrise d'œuvre chargée de la conception de l'ouvrage et du suivi de la réalisation,
- rendre le concours d'architecture obligatoire pour tous les acheteurs publics, quel que soit le contrat conclu, y compris les PPP,
- étendre la procédure du concours aux opérations privées d'initiative publique ou engageant des fonds publics,
- prévoir l'intervention de l'architecte dans les secteurs classés,
- accentuer la lutte contre les faux et les signatures de complaisances,
- étendre au secteur du logement social, l'expérimentation des dérogations aux normes de construction prévue pour les équipements publics,
- prévoir la réalisation d'un diagnostic global préalable pour certaines opérations de construction.

ACTUALITÉ

Transition énergétique : contrat « Forfait Rénovation »

La rénovation massive du parc résidentiel existant a été hissée par le Gouvernement au rang de priorité nationale. Cette ambition est clairement affichée dans la loi Transition énergétique pour la croissance verte qui fixe l'objectif de rénover **500 000 logements par an à compter de 2017**.

L'Ordre des Architectes propose une série d'outils pour accompagner les particuliers qui souhaitent recourir à un architecte pour réaliser des travaux de rénovation écologique dont le contrat « Forfait Rénovation ».

Il a pour objet de faciliter le recours à un architecte, seul professionnel capable d'inscrire un projet de rénovation énergétique dans une perspective plus globale d'amélioration de la qualité d'usage et de la valeur patrimoniale du bien.

Documents téléchargeables sur www.architectes.org

Encadrement du recours aux stagiaires

Le décret n°2015-1359 du 26 octobre 2015 relatif à l'encadrement du recours aux stagiaires par les organismes d'accueil fixe le nombre de stagiaires maximum dont la convention de stage est en cours pendant une même semaine civile dans l'organisme d'accueil doté de la personnalité morale à :

- 15% de l'effectif arrondis à l'entier supérieur pour les organismes d'accueil dont l'effectif est supérieur ou égal à vingt
- 3 stagiaires, pour les organismes d'accueil dont l'effectif est inférieur à vingt.

POLE FORMATION

Assises de la formation « réflexion et prospective »

Les Assises régionales de la formation continue ont été organisées le 8 octobre par le Pôle de formation continue Midi-Pyrénées « architecture et cadre de vie », en partenariat avec les organismes de formation et les organisations professionnelles et syndicales de l'ingénierie.

Cette journée a mis en perspective les évolutions des métiers des professionnels de l'ingénierie, dont la maîtrise d'œuvre, avec les évolutions majeures de la formation professionnelle continue.

Cette volonté interprofessionnelle, inscrite dans une démarche collaborative, visait à identifier les nouvelles compétences métiers et les adaptations à venir.

Les ateliers-tables rondes de la matinée avaient pour ambition de mettre en relief les expériences terrain, alors que les ateliers-métiers de l'après-midi devaient faciliter les pistes de réflexion, en terme de prospective.

La publication des actes rend compte de manière synthétique de la teneur des principaux échanges de cette journée.

A télécharger sur www.architectes.org

Actualités de l'îlot Formation

Cycle conduite de chantier

Les architectes, les maîtres d'œuvre d'exécution et les responsables d'opération rencontrent souvent des difficultés dans le pilotage et la gestion financière d'un chantier.

Préparer le chantier avec l'ensemble des corps d'état et piloter l'exécution des travaux demandent des compétences techniques et managériales pour assurer une coordination et un suivi de travaux de qualité. Une connaissance des aspects techniques, réglementaires et administratifs est également nécessaire.

L'architecte, dans la conduite et le pilotage d'une opération, en qualité de responsable de projet porte toute la responsabilité de la réalisation. Une gestion défailante peut avoir de lourdes conséquences sur la finition, la réception ainsi que sur les résultats d'une agence.

La maîtrise de la gestion financière d'un chantier, de la prévision à la réception, est donc un aspect incontournable pour l'aboutissement réussi d'une opération.

Ilot formation vous propose un « **cycle conduite de chantier** » de 2 formations complémentaires :

Gérer financièrement un chantier

1 jour

Cette formation fournit des outils simples et efficaces qui permettent de maîtriser les données financières et économiques d'une opération de construction. L'analyse de cas concrets issus de situations réelles va ainsi vous permettre de maîtriser les méthodologies de gestion financière.

Préparer le chantier, piloter l'exécution des travaux

2 jours

Cette formation vous permettra d'approfondir vos compétences managériales et vos connaissances des procédures des phases du chantier avec l'ensemble des corps, de la préparation au suivi.

Dates des prochaines formations

- Gérer financièrement un chantier : **le 02.02.2016 à Toulouse.**

- Préparer le chantier, piloter l'exécution des travaux : **les 08 et 09.02.2016 à Toulouse.**

Retrouvez toutes les formations de l'îlot Formation sur ilot-formation.com / Renseignements au 05 62 86 16 33

Entretien avec l'îlot Formation

Comment s'est passée l'année 2015 pour l'association Ilot formation ?

En 2015, nous avons constaté une nette augmentation de la fréquentation de nos formations par rapport à 2014. 230 stagiaires se sont formés cette année, et pour la plupart, ce sont essentiellement des architectes de Midi-Pyrénées.

Comment expliquez-vous cette hausse de fréquentation par rapport à 2014 ?

Nous constatons que 2014 fut une année économiquement très difficile pour les professionnels. Le temps et le financement étant deux aspects importants pour entreprendre la démarche de se former, ce n'était clairement pas une priorité quand beaucoup tentaient de sauver leurs agences.

L'année 2015 a été marquée par une autre dynamique de relance économique. Nous offrons des tarifs privilégiés, notamment pour les jeunes inscrits et des facilités pour favoriser l'accès.

De plus en plus d'agences nous sollicitent pour concevoir des programmes de formation qui ne sont pas forcément dans notre catalogue. Les thématiques sont issues d'une problématique rencontrée par le ou les professionnels sur le terrain et la formation se fait alors au sein de l'agence. Dans ce cadre-là, plusieurs salariés d'une même agence bénéficient d'un tarif dit « intra » et donc réduit et d'une formation sur-mesure.

Autre élément favorable, notre mission de conseil qui vise à accompagner les libéraux dans leur montage de dossier de financement et les agences à réaliser

leur plan de formation simplifie les démarches et encourage les professionnels à se former.

D'après vous, quelles ont été les thématiques de 2015 ?

Les participants à nos formations ont fait le choix de thématiques très opérationnelles comme par exemple les formations logiciels CAO/DAO et d'un accompagnement vers le BIM avec Archicad ou Revit. De plus, nous avons proposé de délocaliser dans les départements de Midi-Pyrénées nos formations afin d'offrir un accès territorial plus large.

Cette année, nous avons également remporté l'appel d'offre des formations FEE BAT¹ pour la Maîtrise d'œuvre (MOE) sur les régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon.

Ce nouveau dispositif, reconduit en 2016, dans le cadre de la rénovation énergétique est constitué de 3 modules² de 2 jours chacun et financé à 100% par le FIF PL sans imputer les droits annuels à la formation des architectes libéraux. La prise en charge globale de ce dispositif a permis à beaucoup de professionnels de se former.

Une autre formation « éclair » fut la formation « Ad'Ap » qui a remporté un vif succès par rapport à l'injonction réglementaire qui imposait de déposer les dossiers avant le 27 septembre 2015.

Quel sera votre actualité pour 2016 ?

En 2016, nous allons continuer à concevoir de nouvelles formations en fonction des besoins des professionnels. Les formations FEE BAT³ pour la

Maîtrise d'œuvre (MOE) se poursuivent avec une prise en charge financière à 100%. Nous lançons le cycle Bois de 6 modules⁴ à la carte entièrement conçu avec des acteurs locaux (Midi-Pyrénées Bois, Terrell, BET Oregon, Gamba acoustique, BE Soconer, Espace charpente, agence Collart) qui permettra d'acquérir les compétences clés et les spécificités d'approche de la conception bois dans un projet architectural. Nous ouvrons le cycle chantier sur la préparation, le pilotage et la gestion financière d'un chantier. Et 7 de nos formations qui sont labellisées par la branche professionnelle⁵ vont ainsi permettre aux salariés de financer leur formation entièrement.

Nous travaillons également sur un projet de formation e-learning qui verra le jour au printemps 2016.

Pensez-vous que la « culture de la formation » est en train d'émerger chez les professionnels ?

Nous sommes une jeune association qui n'a que 3 ans ½ d'existence et peut-être qu'il nous faudra plusieurs années de recul avant de réellement pouvoir répondre à cette question. Néanmoins, aujourd'hui, nous pensons que l'évolution de la formation des architectes et acteurs du cadre bâti sur le territoire est en train d'émerger doucement. Les professionnels prennent progressivement conscience que la formation a un réel impact direct dans leurs pratiques pour acquérir ou consolider de nouvelles compétences mais surtout pour se développer et conquérir de nouveaux marchés.

¹ FEEBAT MOE est un dispositif créé par les acteurs de la maîtrise d'œuvre (CINOV, UNTEC, CNOA, UNSFA, SYNTEC Ingénierie, SYNAMOB,) afin de « consolider les acquis et/ou développer un parcours-phare orienté vers les prestations d'études et d'ingénierie et destiné à soutenir l'offre globale de travaux de rénovation énergétique »

² Module MOE_5a « Rénovation à faible impact énergétique de bâtiments existants : analyse du bâti, élaboration d'un programme et conception de l'enveloppe »
Module MOE_5b « Rénovation à faible impact énergétique de bâtiments existants : Equipement et stratégie de rénovation »
Le troisième module aborde les approches et outils collaboratifs dans ce type de projet.

³ FEEBAT MOE est un dispositif créé par les acteurs de la maîtrise d'œuvre (CINOV, UNTEC, CNOA, UNSFA, SYNTEC Ingénierie, SYNAMOB,) afin de « consolider les acquis et/ou développer un parcours-phare orienté vers les prestations d'études et d'ingénierie et destiné à soutenir l'offre globale de travaux de rénovation énergétique »

⁴ Module 1 - Matériau et construction Bois, les fondamentaux, 2 jours / Module 2 - Structure Bois et mixité, 1 jour / Module 3 - Ambiance thermique et sonore dans le bâtiment Bois, 2 jours / Module 4 - Bois à l'extérieur, 1 jour / Module 5 - Etude de cas-Surélévation Bois en habitat individuel, 1 jour / Module 6 - Etude de cas-Bois et matériaux naturels en neuf et rénovation du patrimoine, 1 jour.

⁵ (Etanchéité à l'air, structure bois et mixité, ambiance thermique et sonore dans le bâtiment bois, bois à l'extérieur, surélévation bois en habitat individuel, bois et matériaux naturels en neuf et rénovation du patrimoine et Gestion documentaire des documents de travail de l'agence)

RÉHABILITATION DU COLLÈGE DU BOIS DE LA BARTHE, PIBRAC (31)

Maître d'ouvrage :

Conseil Départemental de la Haute-Garonne

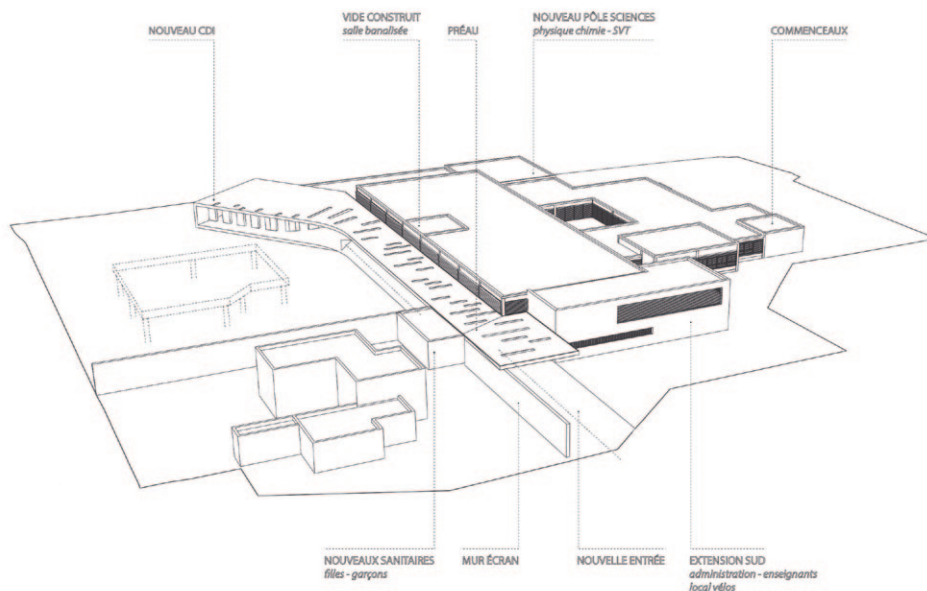
Equipe lauréate :

SARL Boyer-Gibaud-Percheron-Assus / c+b architecture /
Terrell / Technisphère / Ingecor / Gui Jourdan / Idtec /
Bateco

Date du concours : janvier 2014

Surface : environ 4 600 m²

Budget prévisionnel HT : 7 000 000 euros HT



Un collège aujourd'hui, c'est bien plus qu'une succession de salles de classes introverties autour d'un patio, mais un équipement qui doit conserver une dimension d'ouverture et de convivialité pour permettre à chaque adolescent de découvrir le futur citoyen qu'il sera.

Le programme ainsi que la visite du site pour la réhabilitation du collège du bois de la Barthe nous ont permis de cibler les principaux enjeux du projet :

- L'établissement avec la présence du bois de la Barthe, sa desserte efficace et sa bonne facture générale possède de beaux atouts. Il manque cependant de clarté dans son accessibilité et son lien avec ses espaces extérieurs ; aussi, lui redonner une entrée principale, une lecture à l'échelle d'un équipement public et un fonctionnement aussi intuitif et cohérent qu'un bâtiment neuf sont à notre sens indispensables.

- Deuxième élément d'importance, datant de 1975, le bâtiment soulève des problématiques techniques relatives au désamiantage, à la thermique et aux protections solaires. Nous apporterons des réponses ciblées à chacun de ces points.

Pour répondre à l'ensemble de ces enjeux, nous avons pris le parti fort de conserver la plupart de l'existant qui

sera isolé et recevra de nouvelles menuiseries intégrant des protections solaires. En revanche, notre parti revoit l'entrée principale offrant une connexion directe du parvis à la cour.

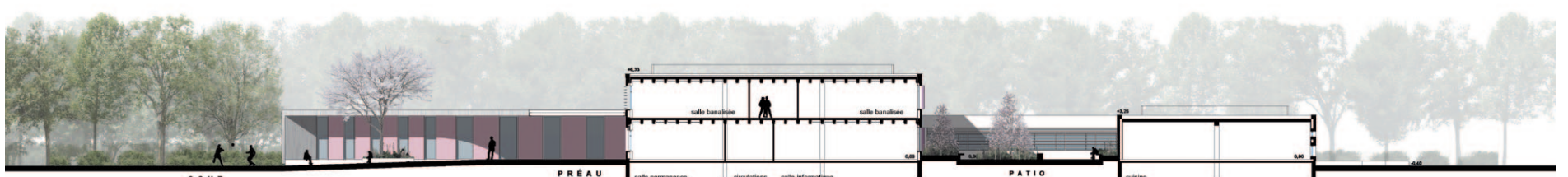
Ce parti nécessite la démolition du bâtiment CDI existant qui posait la problématique des doubles niveaux. Le nouveau projet propose la création d'un nouvel espace préau qui s'étire du Nord au Sud, du parvis jusqu'au cœur du site. Bordant la façade Ouest du bâtiment existant, il s'appuie de l'autre côté sur un long mur qui s'étire jusqu'au domaine public et présente l'avantage d'intimiser les logements de fonctions par rapport à la cour. Le préau existant pourra, quant à lui, être réutilisé dans la cour en théâtre de verdure.

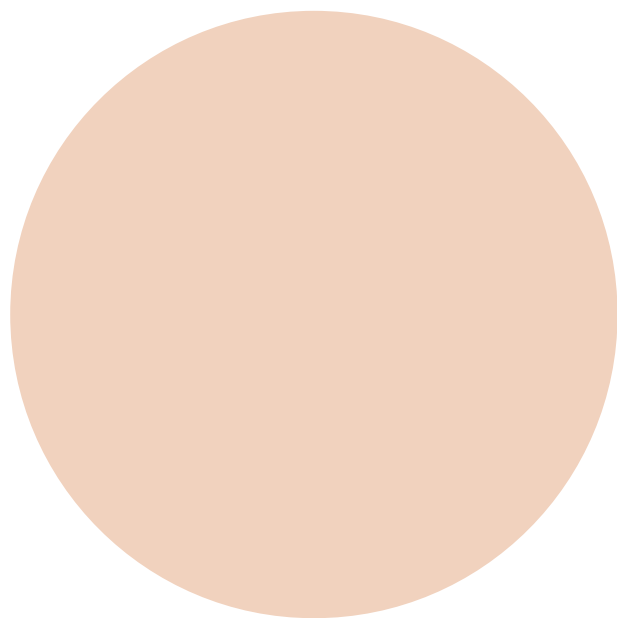
Ce nouveau préau a un rôle essentiel. Il crée un trait d'union, un élément construit, couvert mais ouvert qui protège, accompagne les élèves et constitue un lien entre la cour, le bois, et les locaux d'enseignement. Les différentes fonctions communes viennent l'animer. Rien n'est vraiment loin. Tout le monde sait où il est et où il peut aller dans une ambiance sereine et apaisée. Lieu de convivialité, il reçoit un traitement atypique, coloré et chaleureux pour devenir une extension des strictes

espaces d'enseignement. Bien conscients qu'aujourd'hui la transmission des savoirs, notamment avec les nouvelles technologies, empruntent des voies moins académiques et engendrent des rapports moins formels entre élèves et enseignants, offrir un lieu pour réinventer ces rapports nous semblait essentiel.

Pour le reste, nos interventions ont été traitées comme un travail d'acupuncture et se limitent aux lieux stratégiques, se greffant et s'intégrant à la trame existante. Au Sud, un nouveau corps de bâti reçoit le foyer des enseignants et l'administration permettant de travailler une nouvelle façade d'entrée. Le nouveau CDI constitue un élément atypique dont la forme organique borne le nouveau préau au Nord.

Au final, notre proposition tire parti des potentialités de l'existant et compense ses points faibles. Comme une évidence, elle permet de refonder le fonctionnement de l'établissement ainsi que son image. Notre architecture a pour but d'accompagner la pédagogie, avec comme double ambition la nécessité scolaire et l'épanouissement des élèves.





Pourquoi crever en solo ?

Pourquoi continuer à se débattre seuls dans un contexte où seuls les groupes font poids, et sont pris en compte... et cela même quand ils sont moins nombreux que nous comme les buralistes par exemple. Pourtant nous montrons là où nous nous défendons, à Montcuq face à des confrères indécis et des élus peu formés, à Marseille face aux dérives des marchés sans règle, en Lorraine avec la fin des sélections sur honoraires, que nous avons su nous faire entendre. Et que cela a assez de sens pour que nous rehaussions notre rôle de conseil des maîtrises d'ouvrage. De toutes les maîtrises d'ouvrage.

Cela passe toujours par un biais, et un seul : l'appui d'un travail syndical structuré !

Nous entendons trop souvent dans nos entourages la petite musique qui explique la grossièreté de ce mot et des structures qui s'y réfèrent. Même lorsque cela est nécessaire, ceux qui affichent cela dans leur quotidien savent trouver nos contacts lorsqu'ils ont des problèmes pour lesquels notre expertise et notre soutien sont nécessaires. C'est la marque d'une faiblesse de formation ou d'autoformation à ce qu'est, ou ce que doit être, une entreprise d'architecture. Qu'elle soit unipersonnelle, une TPE, comme la majorité d'entre nous, ou une équipe plus structurée encore. Cette méconnaissance de l'organisation de nos institutions est anormale ! Elle fait le lit de tous nos détracteurs. Quoi de plus facile pour eux que de diffuser des clichés sur fond d'ignorance !

C'est quoi un syndicat professionnel ?

C'est la seule structure habilitée à nous défendre en tant que membres d'une corporation organisée autour d'un métier. Une profession réglementée comme la nôtre est régie par un Ordre. Celui-ci contrôle par délégation de l'Etat que nous exerçons notre métier sur la base d'une formation reconnue commune et dans le respect de règles déontologiques et organisationnelles. Il ne peut pas légalement nous représenter dans tout ce qui est notre fonctionnement quotidien. Quant à ses moyens de nous défendre, ils sont limités au seul contrôle du maintien de l'intérêt public de l'architecture. Quand il utilise ce biais face à l'urgence de la situation économique actuelle ce ne peut être que marginal.

Depuis la dernière guerre, l'organisation des règles du travail est construite sur le paritarisme. C'est-à-dire le dialogue régulier et obligatoire entre employeurs et employés sur les conditions d'emploi, de définition des tâches, de protection sociale complémentaire, de bases salariales, de retraites, de formation continue... en bref sur la gestion de notre quotidien et des moyens de le faire fonctionner. Echanges qui se font exclusivement par le biais de SYNDICATS REPRESENTATIFS. Soit pour notre profession, le Syndicat de l'Architecture (SA) et l'Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes (UNSA). Et c'est tout !

Eux par contre sont capables de nous accompagner face aux abus ou aux errances de maîtrises d'ouvrage qui respectent les lettres des textes en sapant le fond du droit. Là où l'Ordre est parfois démuné. Que ces commanditaires soient publics ou privés importe peu, l'enjeu est d'être fort pour se faire respecter. Or, aucune profession n'est respectée quand ses membres ne s'épaulent pas.

A ce titre, il est bon de préciser que les syndicats locaux, départementaux en général dans notre métier, sont également habilités à défendre leurs membres, y compris en les accompagnant en justice si cela est prévu dans leurs statuts. Ils ne peuvent prétendre à participer à des négociations formelles avec une quelconque capacité d'engagement.

Nos « partenaires » habituels : FFB, CAPEB, CINOV, SYNTEC, FNAIM, FPI, USH, UNCFI... ne s'y trompent pas. Toutes leurs structures locales sont chapeautées par une structure nationale ; sans oublier les maîtres d'ouvrage publics et parapublics, eux aussi fortement structurés nationalement. Lorsque des réunions de négociations ont lieu, ils sont tous présents ; en face il y a une union nationale ne représentant que 5 à 8 % des architectes. Nous sommes la profession libérale la moins syndiquée de France, et de très loin. Il ne faut pas s'étonner que le combat soit déséquilibré.

Je comprends bien que ces approches sur les aspects juridiques ou techniques ne sont pas suffisantes pour conduire quelqu'un à se syndiquer. Après tout le service le plus courant est souvent rendu sans contrepartie et les bénéficiaires oublient vite les demandes. Il reste un autre point d'appui fort à cet engagement quoique moins rationnel : c'est celui de l'approche partagée des problèmes rencontrés quotidiennement et du dialogue constant entre confrères. Lorsque la majorité d'entre nous travaillent seuls, s'inquiètent ou se font avoir, lorsqu'ils rencontrent pour la première fois un problème, le syndicat c'est le lieu de l'échange et du conseil. Par le biais des moyens actuels en nos possessions, nous pouvons toujours lancer un « au secours » pour trouver des réponses aux situations singulières qui nous arrivent quotidiennement. Des propositions arrivent ; plus ou moins pertinentes, plus ou moins désintéressées aussi. D'une fiabilité pas toujours vérifiable. Au sein d'un syndicat, ce même problème sera traité et confronté aux réalités professionnelles et expériences de confrères, si nécessaire appuyées par une structure nationale pour les cas les plus complexes. Des réponses argumentées fournies par des confrères identifiés seront reçues en général en quelques heures. Les besoins en soutiens potentiels pourront être mobilisés, y compris pour les cas les plus complexes au travers d'un réseau national. Le résultat en est le soutien, la compétence, mais aussi pour beaucoup le plaisir de ne pas rester seul dans son agence pour exercer un métier d'une qualité rare mais d'une solitude souvent lourde.

Cette organisation autour de nos métiers est aussi le moyen d'une réelle confraternité pratiquée au quotidien et en réversibilité constante. Les besoins des autres seront un jour les miens. Ce jour-là, je ne serai pas seul !

Cette approche sociale de notre métier est une occasion de partages de richesse humaine au travers du conseil quotidien technique. Il va à l'encontre de ce concept romantique qui sous prétexte de création voudrait que nous devrions être individualistes. C'est essentiel pour que les architectes restent des acteurs majeurs du paysage et de la conception. Il faut qu'ils soient forts.

C'est même une chance puisque au travers ce soutien mutuel non interférent, nous continuons à être des concepteurs, des créateurs, des constructeurs chacun avec notre approche, notre sensibilité et dans la valorisation de nos intentions. Nos échanges nous enrichissent et nous tiennent à jour des attentes et problèmes des autres sans uniformiser nos approches.

Finalement ensemble nous sommes non seulement plus forts, nous sommes aussi meilleurs.

Pour toutes ces raisons, et celles que j'oublie sûrement, rejoignez et renforcez les syndicats qui défendent les architectes parce que les autres, ceux qui souhaitent nous remplacer, eux sont forts et agissent groupés.

Luc Monnin, Président de l'UNSA 31